Un petit tour dans la campagne

Publication : mardi 3 mai 2022 11:48

La République du Centre, 3 mai 2022

LÉGISLATIVES ■ Accords à gauche, désaccords à droite… les lignes bougent actuellement

Un petit tour dans la campagne

À gauche, les militants sont suspendus aux accords nationaux pour officialiser des candidatures. Le premier, entre LFI et EELV concerne la deuxième circonscription.

Philippe Alidière
philippe.alidiere@centrefrance.com

La campagne des législatives est bien lancée dans le Loiret. Et il devrait y avoir encore du mouvement dans la semaine, les tractations entre les différentes composantes de la gauche au niveau national n'étant pas encore abouties. Elles ont déjà des conséquences puisqu'il a été convenu à Paris, entre LFI et EELV que la deuxième circonscription du Loiret sera l'une des cent réservées aux écologistes (*lire ci-dessous*).

Dans l'attente d'un accord plus large à gauche, peu d'acteurs locaux acceptent de s'exprimer sur le sujet. Le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur lui, ne craint pas d'affirmer les principes qu'il souhaite que son parti défende en s'engageant : le respect de l'identité de chaque parti, « pas de retrait d'une façon ou d'une autre de l'Europe et de l'Otan »… Le parlementaire rappelle aussi que le PS compte de nombreux élus locaux et qu'il devra en être tenu compte. Il souhaite d'ailleurs que le terrain soit consulté sur l'éventuelle future entente.

ÉLECTIONS. Les électeurs seront de nouveau appelés aux urnes les 12 et 19 juin. ARCHIVE ERIC MALET

Du mouvement ici et là

Un tour d'horizon dans les circonscriptions où du mouvement est enregistré actuellement :

Deuxième circonscription. Jean-Marie Bouillial, pour La France insoumise et Jean-Sébastien Herpin pour Europe écologie - Les Verts confirment l'accord national entre leurs deux mouvements qui donne une certaine de circonscriptions aux écologistes au niveau national, dont la deuxième circonscription du Loiret, celle justement où s'était positionné Jean-Marie Bouillial. Qui sera retenu candidat en vertu de l'accord national ? Des réunions avaient lieu, hier soir, aussi bien chez les insoumis que chez les écologistes.

Troisième circonscription. Le maire de Sully-sur-Loire, Jean-Luc Rigler (UDI), tient un point presse aujourd'hui au sujet des législatives. Probablement pour annoncer sa candidature face au tenant du siège Claude de Ganay (LR), malgré le pacte de non-agression des sortants signé entre LR et UDI. L'ancien gilet jaune Jérémy Clément, a pour sa part indiqué qu'il renonce à se présenter sous l'étiquette Écologie au centre. Il soutient « sans conditions » une autre candidature citoyenne, celle de Sébastien Cessac (Les Altruistes).

Quatrième circonscription. Hier, le ministre Jean-Michel Blanquer est revenu une nouvelle fois dans le Montargois, où il a rencontré le maire de Dordives, Jean Berthaud. En tant que membre du gouvernement ou comme candidat aux législatives dans la quatrième circonscription ? Jean-Michel Blanquer, qui se plaît décidément dans le Gâtinais, est aussi annoncé à Montargis aujourd'hui. Passera-t-il à Amilly rencontrer Christophe Bouquet, référent régional d'Horizons, qui se préparait à porter la candidature de la majorité présidentielle ? L'adjoint au maire d'Amilly vit mal d'avoir appris dans la presse que le ministre de l'Éducation nationale s'intéresse à la circonscription qu'il convoite. ■

EN BREF

CANDIDATS ■

Lutte ouvrière

Lutte ouvrière (LO) présentera des candidats dans toutes les circonscriptions du Loiret au premier tour des législatives. Ce sont les six mêmes candidats qu'en 2017.

Dans la première circonscription, ce sera Claude Trépka, avec pour suppléante Céline Sançois. Dans la deuxième, Farida Magdoud, avec pour suppléant Pierre Prodhomme. Dans la troisième, Michel Naulin, avec pour suppléante Marthe Bernier. Dans la quatrième, Dominique Gergaz, avec pour suppléante Anne-Marie Doumiok.

Dans la cinquième, Céline Sotejeau, avec pour suppléant Pascal Ravet.

Dans la sixième, David Choquel, avec pour suppléant Arnaud Lemerle. ■

À NOTER

LISTES ÉLECTORALES ■

Derniers jours pour s'inscrire

L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée jusqu'au 4 mai en ligne, et jusqu'au 6 mai en mairie. Les demandes sont à déposer à l'adresse Web www.elections.interieur.gouv.fr, en mairie, ou par courrier en joignant le formulaire Cerfa disponible sur www.formulaires.service-public.fr. ■

Phoca PDF